Mardi 25 Septembre 2018

SOMMAIRE

- P. 8 Les enjeux du scrutin
- P. 9 Elections inédites
- P. 10/11 Les grands duels
- P. 12/13/14 La parole aux leaders
- P. 16 Les femmes sabre au clair
- P. 17 Elections en chiffres



Editorial

Le défi de la transparence!

LES candidats en lice pour le renouvellement de l'Assemblée nationale et des Conseils locaux se lancent, à partir d'aujourd'hui, à la conquête des suffrages des électeurs appelés aux urnes le 6 octobre prochain.

A l'aube de ce scrutin électoral couplé, la transparence, souvent mise à rude épreuve, suite aux fraudes ayant émaillé les précédentes consultations, à l'origine des contestations, interpelle à nouveau tous les acteurs électoraux ainsi que la classe politique gabonaise, afin qu'ils garantissent toutes les conditions pour la tenue de scrutins libres devant permettre à l'histoire de notre démocratie de s'écrire autrement cette fois-ci. Cette consultation doit donc aider à asseoir les bases solides de la transparence électorale adoptées par la classe politique gabonaise. Puisqu'au prix d'empoignades, de compromis et parfois aussi de compromissions, le dispositif technique et l'arsenal juridique et institutionnel basés sur les Accords de Paris et d'Arambo ont été enrichis et renforcés par ceux d'Angondjè destinés à garantir des élections démocratiques, crédibles, justes, et transnarentes dispositions électorales. Mais, parce que,

Sauf, qu'au-delà de ce dispositif ainsi que des nouvelles modalités qui traduisent chaque fois la volonté de mieux-faire et d'aller de l'avant, le défi de la transparence que représente ces législatives et locales ne pourra être relevé qu'à la seule condition que les règles du jeu, les règles de droit soient respectées par tous les membres des commissions, tous les candidats, leurs représentants ou encore les électeurs qui interviennent dans le processus de désignation des députés et des membres des conseils municipaux et départementaux.

Car, ce n'est un secret pour personne, l'histoire nous révèle qu'à chaque élection organisée dans notre pays, malgré les innovations apportées aussi bien dans la loi électorale qu'au niveau des instruments, la responsabilité des acteurs en charge de l'organisation et aussi et surtout celle des hommes politiques a toujours été engagée dans les contestations des résultats des urnes. Non pas parce qu'ils ont scrupuleusement appliqué les

dispositions électorales. Mais, parce que, pour des intérêts divers, certains parmi eux issus aussi bien des rangs de la majorité que de l'opposition, ont eu des pratiques électorales aux antipodes du jeu, à l'origine des manipulations et autres irrégularités. Quand d'autres, souvent de mauvaise foi, refusent d'accepter les résultats issus du vote pour jeter l'opprobre sur tout le processus.

Si près de 30 ans après les premières élections pluralistes post-conférence nationale, nos instruments électoraux connaissent des avancées considérables avec le recours à la biométrie et autres nouveautés, il est inconcevable que la démocratie gabonaise en soit encore à ce point. Nos élections se résument à la seule rhétorique dénonçant pêle-mêle les fraudes massives, le bourrage des urnes, la falsification des procès-verbaux, etc. Et aux procès en sorcellerie trop souvent fait aux organisateurs institutionnels. Le fair play n'a jamais malheureusement été la règle, comme on le voit sous d'autres cieux.

Il faut que cela change, que les mentalités

évoluent, que notre démocratie s'enracine véritablement de sorte que tous les "juges d'élégance démocratique" et autres observateurs qui nourrissent, à dessein, leurs arguments négatifs sur nos expériences élecorales en se focalisant plus sur nos lacunes, nos limites, nos erreurs aient une approche plus positive à même de conforter les Gabonais qui

croient encore en leurs suffrages.

Lin Joël NDEMBET

C'est pour changer cette perception négative durant ces législatives et locales qui requièrent deux fois plus d'acteurs pour son organisation inédite et aussi plus de postulants, qu'une véritable prise de conscience autour de cet enjeu s'impose à tous. Car, sans cette prise de conscience, sans un engagement réel, sans rigueur et sans grand sens des responsabilités aussi bien individuelle que collective et sans le primat de la règle du droit, il n'est pas certain que l'on parvienne à rompre définivement avec ces attitudes et pratiques qui entachent très souvent les résultats des urnes. Et qui, de scrutin en scrutin, font malheureusement planer une ombre sur notre démocratie.